

BREVES HEBDOMADAIRES

CHINE CONTINENTALE

CONJONCTURE ([ici](#))

Taux de change : le RMB tombe à son plus bas niveau depuis 11 ans suite à l'escalade des tensions commerciales

ECONOMIE GENERALE ([ici](#))

Endettement : le ratio d'endettement de la Chine augmente légèrement au T2; après avoir diminué pour la première fois en 2018 et nettement rebondi au T1

Immobilier : la PBoC annonce un taux plancher pour les nouveaux prêts hypothécaires en utilisant comme référence le Loan Prime Rate

BANQUE ET FINANCE ([ici](#))

Marché boursier : les sociétés cotées en Chine continentale pourront établir des spin off et les introduire sur le SSE STAR Market

Marché boursier : FTSE Russell portera le facteur d'inclusion des A-shares chinoises de 5% à 15% en ajoutant 87 A-shares à l'indice FTSE Global Equity à compter du 23 septembre ; MSCI a également élevé le facteur d'inclusion des A-shares chinoises de 10% à 15% à partir du 27 août

ECHANGES ET POLITIQUE COMMERCIALE ([ici](#))

Guerre commerciale : nouvelle escalade et rehaussement des tarifs américains et chinois au 1er septembre

Investissements entrants : recours de la NDRC à une procédure de contrôle des investissements étrangers au titre de la sécurité nationale

ALE Chine-Australie : la Chine annonce le retour aux tarifs de la nation la plus favorisée pour la viande bovine australienne

Défense commerciale : prolongation des mesures antidumping européennes sur les bicyclettes chinoises

CLIMAT DES AFFAIRES ([ici](#))

Crédit social des entreprises : publication d'un rapport de la Chambre de commerce de l'Union européenne sur le système de crédit social des entreprises

Zones pilotes de libre-échange : la Chine établit six nouvelles zones pilotes de libre-échange

INDUSTRIE ET NUMERIQUE ([ici](#))

Economie numérique : les entreprises chinoises du web ont considérablement augmenté leurs efforts de R&D en 2018

Economie numérique : Shanghai accueille l'édition 2019 de la World Artificial Intelligence Conference (WAIC)

Distribution : l'ouverture du premier magasin COTSCO en Chine provoque une marée humaine

DEVELOPPEMENT DURABLE, ENERGIE ET TRANSPORTS ([ici](#))

Développement durable : selon Le Quotidien du Peuple qui cite le Président XI Jinping, la protection de l'environnement ne doit pas être sacrifiée pour la croissance économique

Développement durable : réunions de travail du Comité d'organisation et du Comité de mise

中国经济
分析报告



en œuvre pour la CoP15 Biodiversité tenues le 20 août

Environnement : le Ministère des finances informe que le produit de la taxe générale pour la protection environnementale serait d'env. 2,0 Mds EUR pour les sept premiers mois de 2019

Energie : China General Nuclear Power (CGN Power) lève env. 1,6 Mds EUR à la bourse de Shenzhen

Développement durable : exemplarité environnementale dans la construction de la Zone pilote de démonstration du socialisme aux caractéristiques chinoises à Shenzhen

HONG KONG ET MACAO ([ici](#))

Inflation : L'inflation à Hong Kong reste inchangée à 3,3% au mois de juillet

PME : HSBC annonce une série de mesures pour aider les petites et moyennes entreprises dans un contexte économique dégradé

Commerce : Les exportations de Hong Kong baissent de 5,7% et les importations de 8,7% en juillet sous l'effet de la conjoncture mondiale

Economie : la croissance de Macao chute à -2,5% au premier semestre 2019 en glissement annuel

Commerce : Les échanges commerciaux de Macao reculent de -1,1% au premier semestre 2019 en g.a.



CONJONCTURE

Taux de change : le RMB tombe à son plus bas niveau depuis 11 ans suite à l'escalade des tensions commerciales

Le RMB s'est déprécié de 3,9% par rapport au dollar en août, pour atteindre 7,15 RMB par USD le 30 août. Le RMB atteint ainsi son plus bas depuis la crise de 2008. L'indice CFETS RMB - qui suit le yuan par rapport aux devises de 24 partenaires commerciaux - est tombé à 91,1, son niveau le plus bas depuis l'introduction de la jauge en 2015.

Pour mémoire, le RMB était passé sous le seuil symbolique de 7 RMB pour 1 USD le 5 août, suite à l'escalade tarifaire dans la guerre commerciale. Le Trésor américain avait alors ajouté le 5 août la Chine à sa liste des pays « manipulateur de devise ». Le FMI a annoncé fin août que la dépréciation récente du RMB était conforme aux "fondamentaux" du marché.

Retour au sommaire ([ici](#))

ECONOMIE GENERALE

Endettement : le ratio d'endettement de la Chine augmente légèrement au T2; après avoir diminué pour la première fois en 2018 et nettement rebondi au T1

Le NIFD – *National Institution for Finance & Development*, et la CASS- *Chinese Academy of Social Sciences*, deux des principaux *think tanks* chinois, ont publié leur rapport conjoint sur l'endettement en Chine au T2 2019.

Au T2 2019, le ratio d'endettement des agents non-financiers a atteint son pic historique à 249,5% du PIB, soit une hausse de 0,7 pp par rapport à la fin du T2 (248,8%) et une hausse de 5,8 pp par rapport à la fin 2018 (243,7%). Le rapport souligne ainsi le ralentissement de la croissance de l'endettement au T2, en net contraste avec le T1, (alors même que la croissance de l'endettement au T1 a avait d'ailleurs permis de stabiliser la croissance selon le rapport).

L'endettement des sociétés non financières a légèrement diminué au T2, à 115,7% du PIB au T2 après avoir connu un rebond important au T1, passant à 156,9% (153,5% fin 2018). Néanmoins, la part des SOEs dans la dette des sociétés non financières s'est une nouvelle fois accrue pour atteindre 69% du total contre 68,2% à la fin du T1. Malgré les mesures de soutien du gouvernement pour améliorer l'accès au financement des entreprises privées, la part relative de la dette des entreprises privées a diminué au T2. En outre, le choc de confiance lié à la conjoncture dégradée risque de continuer à grever la demande de crédit du secteur privé.

L'endettement du secteur public a augmenté de 0,8 pp au T2 pour atteindre 38,5% du PIB. Selon le rapport, cette hausse est due à la hausse des émissions obligataires des gouvernements locaux. Dans un précédent rapport, les mêmes *think tanks* avaient souligné que la dette publique serait nettement plus élevée si la dette des véhicules de financement des gouvernements locaux était prise en compte (LGFVs). Le rapport prévoit une hausse du ratio d'endettement des gouvernements locaux au T3.

L'endettement des ménages a continué d'augmenter au T2 pour atteindre 55,3% du PIB, contre 54,3%, tiré par la croissance des prêts de consommation de court terme. Pour mémoire, la dette des ménages a augmenté de 33 pp depuis 2008. L'accroissement de l'endettement des ménages est principalement dû à l'augmentation des crédits hypothécaires, qui représentent 2/3 du total de la dette des ménages (une hausse de 7 pp depuis 2013).

Le rapport souligne qu'une accélération de l'endettement pour stabiliser l'économie pourrait être nécessaire. Néanmoins, il souligne que le problème n'est pas tant le niveau d'endettement que la structure de la dette. A ce sujet, les deux *think tanks* affirment qu'établir le concept de neutralité compétitive est essentiel pour « *reverse the mismatch of the leverage ratio* ». Le rapport met en avant la politique de désendettement qui a entraîné des risques de liquidité pour les banques, particulièrement les petites et moyennes banques, ce qui a ensuite conduit une hausse des écarts de taux, désavantageant les entreprises privées considérées comme plus risquées. La CASS et la NIFD soutiennent que la politique de désendettement et d'assainissement du secteur financier devrait être poursuivie prudemment, pour éviter la transmission des risques et imposer des « *unnecessary accidental injuries* » à l'économie réelle, en partie via une hausse des coûts de financements pour les entreprises privées.



Immobilier : la PBoC annonce un taux plancher pour les nouveaux prêts hypothécaires en utilisant comme référence le *Loan Prime Rate*

Le 25 août, la PBoC a dévoilé de nouvelles règles concernant la détermination des taux des prêts hypothécaires par les banques. Les nouvelles règles prendront effet le 8 octobre. Les taux des nouveaux prêts hypothécaires pour une première maison (*first-home buyers*) ne devront pas être moins élevés que le *Loan Prime Rate* de la même maturité. Pour les achats de deuxième maison, les taux devront être au moins supérieurs de 60 point de base au LPR. La PBoC a souligné que ces taux équivalaient aujourd'hui aux taux les plus bas pour les prêts individuels au logement en Chine. Néanmoins, la PBoC a ajouté que les branches locales de la PBoC « guideront les mécanisme d'autoréglementation au niveau des provinces pour établir la limite inférieure des points de base qui devront être ajoutées au LPR » pour être en accord avec les « différentes politiques régionales en matière de logement ».

Cette réforme a pour but de limiter la surchauffe du secteur immobilier et d'assurer qu'une baisse des taux d'intérêt ne bénéficie pas au secteur immobilier. En juillet, le Politburo a exclu la possibilité d'utiliser le secteur immobilier comme stimulus macroéconomique. Ainsi la PBoC a réaffirmé que les « logements sont faits pour y vivre, pas pour spéculer ». Les différents taux plancher en fonction des régions sont en accord avec les mesures prises l'année dernière, laissant davantage de marge de manœuvre aux collectivités locales pour mettre en pratique des mesures visant à limiter la spéculation (et stimuler le marché immobilier dans certaines villes plutôt que d'autres).

Pour mémoire, la PBoC a annoncé le 16 août un changement de méthodologie de calcul du *Loan Prime Rate (LPR)*, qui devra désormais servir de référence pour la détermination des taux d'intérêts pour les nouveaux prêts bancaires. La PBoC a explicitement souligné que l'objectif de cette réforme était de réduire les coûts de financement pour les entreprises et d'améliorer le mécanisme de transmission de la politique monétaire. Pour s'assurer de la mise en place de la réforme, qui devrait peser sur la rentabilité des banques, la PBoC a chargé les grandes institutions financières d'émettre au moins 30% de leurs nouveaux prêts en fonction du LPR d'ici septembre, 50% avant fin décembre et 80% fin mars. En outre, l'utilisation du LPR a été incluse dans la revue macro prudentielle.

Retour au sommaire ([ici](#))



BANQUE ET FINANCE

Marché boursier : les sociétés cotées en Chine continentale pourront établir des *spin off* et les introduire sur le SSE STAR Market

Les sociétés cotées en Chine continentale pourront établir des *spin off* et inscrire ces sociétés sur le *SSE STAR Market*, selon les projets de réglementation publiés le 23 août par le régulateur des valeurs mobilières (CSRC). Au moins neuf entreprises cotées sur les plateformes principales (Shanghai et Shenzhen) préparent ou envisagent d'inscrire sur le *SSE STAR Market* des *spins-offs*.

Selon les nouvelles règles, les sociétés mères doivent répondre à plusieurs conditions pour pouvoir coter leur société sur la nouvelle plateforme shanghaienne. Tout d'abord, la société mère doit être cotée en bourse depuis plus de trois ans et doit avoir généré des bénéfices au cours des trois dernières années. Hors *spin off*, le bénéfice net cumulé de la société mère doit être supérieur à 1Md RMB (141M USD). Le bénéfice net de la *spin off* ne doit pas dépasser 50% de celui de la société mère et son actif net ne doit pas dépasser 30% de celui de la société mère lors de la dernière année.

Si, au cours des trois dernières années, la société mère a émis des actions ou levé des fonds pour investir dans certaines de ces activités ou certains actifs, ou acquis des actifs lors d'une restructuration, ces activités et ces actifs ne pourront pas faire l'objet d'un *spin-off*. En outre, la société mère ne pourra pas inscrire au STAR Market une *spin off* principalement active dans le secteur financier. Les cadres dirigeants de la société mère et de la *spin off* ne peuvent détenir plus de 10% du capital de cette société avant l'introduction sur le STAR Market.

Marché boursier : FTSE Russell portera le facteur d'inclusion des *A-shares* chinoises de 5% à 15% en ajoutant 87 *A-shares* à l'indice *FTSE Global Equity* à compter du 23 septembre ; MSCI a également élevé le facteur d'inclusion des *A-shares* chinoises de 10% à 15% à partir du 27 août

Le FTSE Russell, l'un des plus grands fournisseurs d'indices, a annoncé son plan de porter la pondération des *A-shares* dans l'un de ses indices mondiaux de référence à 15% au lieu de 5%. Au total, 87 *A-shares* seront ajoutées à l'indice *FTSE Global Equity* à compter du 23 septembre. Selon *China Merchants Securities*, la modification de la pondération des *A-shares* de FTSE Russell en septembre générera environ 4 Mds USD d'investissements passifs ainsi que 900 M USD d'investissement actifs.

Le 27 août, MSCI a également élevé le facteur d'inclusion des *A-shares* de 10% à 15%. Les *A-shares* enregistrent ainsi une augmentation de leur pondération, de 1,76% à 2,46% dans l'indice *MSCI Emerging Markets* et de 5,25% à 7,79% dans l'indice *MSCI China*. Les flux de capitaux nets entrants par les *Stock Connect* étaient 11,8 Mds RMB (1,6Mds USD) le même jour.

Pour mémoire, FTSE Russell avait annoncé le 27 septembre 2018 qu'il intégrerait 25% des *A-shares* accessibles dans son indice *FTSE Global Equity* en trois étapes : 20% en juin 2019, 40% en septembre 2019 et 40 % en mars 2020. MSCI a déclaré à fin février 2019 qu'il porterait le facteur d'inclusion de 5% des *A-Shares* à 20% pour certains de ses indices en trois étapes : à 10% en mai, à 15% en août et à 20% en novembre. (cf. Brèves du 27/05/2019)

Retour au sommaire ([ici](#))

ECHANGES ET POLITIQUE COMMERCIALE

Guerre commerciale : nouvelle escalade et rehaussement des tarifs américains et chinois au 1^{er} septembre

La Chine a présenté, le 23 août, la nature des contre-mesures qu'elle mettrait en vigueur en réaction à l'imposition de tarifs américains sur 300 Mds USD d'importations chinoises, annoncés le 1^{er} août dernier puis répartis en deux tranches ([voir brèves de la semaine du 12 août 2019](#)). Les autorités chinoises ont annoncé qu'elles relèveraient les tarifs existants – ou imposeraient de nouveaux tarifs – sur une assiette de 75 Mds USD de biens américains, et ce en deux temps, au 1^{er} septembre puis au 15 décembre. Parmi les produits américains concernés par l'augmentation des tarifs chinois au 1^{er} septembre figurent le soja, les céréales, les viandes, les fruits ou encore le pétrole brut. Des produits tels que le coton ou les petits avions devraient subir une augmentation des droits de douane au 15 décembre. Les autorités chinoises ont également annoncé la fin de l'exemption dont bénéficiait le secteur automobile américain depuis le 1^{er} janvier 2019 : les importations de véhicules devraient de nouveau être soumises à des tarifs de 25% (5% pour les parties automobiles) à compter du 15 décembre. La commission des tarifs douaniers du Conseil des affaires d'État a précisé, le 28 août, que les entreprises concernées par les tarifs pourraient demander une exemption. Dans la foulée de la réponse chinoise, le Président américain a dénoncé sur Twitter une « erreur » et une décision « motivée politiquement ». Il a ensuite annoncé (i) le relèvement de 10 à 15% des tarifs devant être imposés au 1^{er} septembre sur la première partie des 300 Mds USD d'importations chinoises non-encore taxées ; (ii) au 1^{er} octobre, le relèvement de 25 à 30% des tarifs déjà en place sur 250 Mds USD ; (iii) le relèvement de 10 à 15% des tarifs devant être imposés au 15 décembre sur la seconde partie des 300 Mds d'importations chinoises non-taxées. Sur le même réseau social, il a également ordonné aux entreprises américaines « d'immédiatement commencer à rechercher une alternative à la Chine », invoquant le pouvoir de sanction conféré au Président américain au titre de l'*International Emergency Economic Powers Act*. A la question de savoir si elles répliqueraient à cette nouvelle escalade, les autorités chinoises ont fait preuve d'une certaine ambiguïté. Le *Quotidien du Peuple* martelait, le 25 août, que « la Chine ne faiblirait pas dans sa volonté de contrer les provocations de la partie américaine ». Mais le 29 août, lors de sa conférence de presse hebdomadaire, le porte-parole du ministère du Commerce affirmait que « les contre-mesures chinoises [étaient] suffisantes » et appelait à des discussions pour « éliminer les tarifs imposés sur 550 Mds USD d'importations de biens chinois ». Sans confirmer que les négociateurs chinois se rendraient aux États-Unis pour une nouvelle séquence de discussions en septembre, le MofCom a appelé « à créer les conditions nécessaires à la poursuite des consultations ».

[Lire l'annonce de l'USTR sur les prochaines étapes de l'augmentation des tarifs](#)

Investissements entrants : recours de la NDRC à une procédure de contrôle des investissements étrangers au titre de la sécurité nationale

L'entreprise de grande distribution *Yonghui Supermarket Co., Ltd* a publié un communiqué affirmant que la Commission Nationale pour le Développement et la Réforme (NDRC) lui avait demandé, le 21 août, de remplir un formulaire au titre de la procédure de contrôle des investissements étrangers pour des raisons de sécurité nationale. *Yonghui Supermarket Co., Ltd* a entamé des démarches en mars dernier pour acquérir *Wuhan Zhongbai Group*. Jardine Matheson, conglomérat britannique, détient 20% des actions dans *Yonghui Supermarket Co., Ltd*. Selon le cabinet de conseil *Trivium China*, il s'agit du premier exemple de contrôle de ce type d'investissements par la NDRC. Pour rappel, le mécanisme

de contrôle des investissements étrangers pour des raisons de sécurité a été établi en 2011, et plus récemment, institutionnalisé par la Loi sur l'investissement étranger votée en mars 2019 ([voir brèves de la semaine du 11 mars 2019](#)).

ALE Chine-Australie : la Chine annonce le retour aux tarifs de la nation la plus favorisée pour la viande bovine australienne

Les douanes chinoises ont annoncé la suspension, à partir du 17 août 2019, des tarifs préférentiels permis par l'accord de libre-échange (ALE) entre la Chine et l'Australie à l'importation de la viande bovine australienne, pour revenir aux tarifs de la nation la plus favorisée*. Selon un communiqué du ministère chinois du Commerce le 28 août 2019, c'est le dépassement du seuil de 170 000 tonnes importées (le volume de 172 411 tonnes de la viande bovine australienne importée par la Chine aurait été atteint depuis le début de l'année ayant dépassé le seuil, a déclenché « automatiquement » la mesure de sauvegarde spéciale contenue dans l'ALE. Une disposition prévoit en effet que « *China may apply a special agricultural safeguard measure to agricultural products...* » si le volume d'importation d'un certain produit agricole dépasse le « seuil de déclenchement » pour une année donnée.

**Pour l'année 2019, les tarifs applicables à la viande bovine australienne dans le cadre de l'ALE Chine-Australie sont les suivantes : de 10% à 12,5% pour les carcasses, et 6% pour les importations de coupes de bœuf réfrigérées et congelées ; les tarifs de la nation la plus favorisées sont eux de 20% à 25% pour les carcasses, et 12% pour les importations de coupes de bœuf réfrigérées et congelées.*

[Lire l'ALE entre la Chine et l'Australie](#)

Défense commerciale : prolongation des mesures antidumping européennes sur les bicyclettes chinoises

La Commission européenne a annoncé, le 29 août, sa décision de reconduire pour cinq années supplémentaires les mesures antidumping imposées sur les importations de bicyclettes chinoises. Mis en place pour la première fois en 1993, ces droits antidumping atteindront un niveau maximal de 48,5% et s'appliqueront également, à quelques exceptions près, aux importations des mêmes produits en provenance d'Indonésie, de Malaisie, du Sri Lanka, de Tunisie, du Cambodge et des Philippines. Alors que ces mesures parvenaient à expiration, l'association européenne des producteurs de bicyclettes avait demandé le lancement d'une nouvelle enquête par la Commission européenne. Cette enquête a abouti au constat que le dumping chinois sur ces produits persistait. Depuis janvier 2019, des droits anti-dumping et des mesures antisubventions s'appliquent également à l'importation de bicyclettes électriques chinoises ([voir brèves de la semaine du 14 janvier 2019](#)).

[Lire l'annonce dans le journal officiel de l'Union européenne](#)

[Retour au sommaire \(ici\)](#)

CLIMAT DES AFFAIRES

Crédit social des entreprises : publication d'un rapport de la Chambre de commerce de l'Union européenne sur le système de crédit social des entreprises

La Chambre de commerce de l'Union européenne en Chine (EUCCC) a publié, le 28 août, un rapport approfondi sur le système de crédit social (SCS) appliqué aux entreprises, intitulé *The Digital Hand, How China's Corporate Social Credit System Conditions Market Actors*. La Chambre fait le constat que ce système, dont la mise en œuvre a été entamée en 2014 (les multinationales présentes en Chine sont déjà soumises en moyenne à 30 notations différentes, répondant à environ 300 critères), devrait arriver à maturité en 2020, et tire la sonnette d'alarme sur le degré d'impréparation des entreprises européennes : « *the overwhelming absence of preparation by the European business community is deeply alarming* ». La Chambre souligne les enjeux d'une bonne mise en conformité - un crédit social peu élevé pouvant par exemple entraver l'accès aux licences ou aux marchés publics, voire résulter en l'inscription de l'entreprise sur l'une des nombreuses listes noires mises en places par les différentes administrations participant au système. La présence sur une telle liste noire peut entraîner l'application de sanctions conjointes par différentes administrations dans le cas où celles-ci ont signé un accord dans le cadre du SCS. Interrogé sur le cas de ces listes noires, le ministère chinois du Commerce (MofCom) a souligné le 29 août qu'il s'agissait d'un document distinct de l'« *unreliable entities list* », dont la création a été annoncée par le MofCom le 31 mai dernier (voir brèves de la semaine du 27 mai). Le rapport met en garde sur les défis posés aux petites et moyennes entreprises - dont les ressources dédiées à la mise en conformité sont limitées - mais aussi aux grandes entreprises, le crédit social d'une entreprise affectant directement celui de ses partenaires commerciaux. La Chambre de commerce de l'Union européenne remarque que le SCS appliqué aux entreprises constitue un instrument clef de la transformation actuelle du régime chinois d'accès au marché : selon les auteurs du rapport, la Chine « élimine progressivement les barrières concrètes à l'accès au marché, telles que les obligations de *joint-ventures*, mais dans le même temps, le crédit social des entreprises émerge en toile de fond pour renforcer la capacité du gouvernement à mieux contrôler le comportement des entreprises ».

[Lire le communiqué de presse de la Chambre de commerce de l'Union européenne](#)

[Lire le rapport complet](#)

Zones pilotes de libre-échange : la Chine établit six nouvelles zones pilotes de libre-échange

Le 26 août 2019, le Conseil des Affaires d'Etat a publié une circulaire pour établir 6 nouvelles zones de pilote de libre-échange (FTZ), dans le Shandong, dans le Jiangsu, dans le Guangxi, dans le Hebei, dans le Yunnan, et dans le Heilongjiang*. Cette décision fait suite à l'élargissement de la FTZ à Shanghai (voir brèves de la semaine du 5 août 2019), et avait été annoncée par le Président Xi Jinping dans son discours d'ouverture du G20 à Osaka (voir brèves de la semaine du 24 juin 2019). Selon la circulaire, chaque FTZ servira une stratégie unique: la FTZ dans le Shandong devra contribuer à l'approfondissement de la coopération économique avec le Japon et la Corée du Sud; la FTZ dans le Jiangsu devra renforcer l'intégration du delta du Yangtze; la FTZ dans le Guangxi devra servir de « porte d'entrée » pour « La Ceinture et la Route » vis-à-vis des pays de l'ASEAN ; la FTZ dans le Hebei devra faciliter le développement coordonné de la zone Beijing-Tianjin-Hebei ; la FTZ dans le Yunnan devra favoriser les échanges avec l'Asie du Sud et l'Asie du Sud-Est ; alors que la FTZ dans le Heilongjiang devra renforcer la coopération entre la Chine et la Russie. Le vice-Ministre du Commerce, M. Wang



Shouwen, a jugé la création de ces nouvelles FTZ conforme à la Loi sur l'investissement étranger, qui prévoit que l'Etat établisse des zones spéciales économiques (y compris des zones pilotes de libre-échange) selon ses besoins.

** Suite à la publication de la présente circulaire, il existe maintenant 18 zones pilote de libre-échange en Chine : la première à Shanghai qui a été créée en septembre 2013 et élargie récemment au début août 2019; ensuite, trois FTZ ont été établies dans le Guangdong, à Tianjin, et dans le Fujian en avril 2015 ; ensuite, 7 FTZ ont été créées dans le Liaoning, dans le Zhejiang, dans le Henan, dans le Hubei, dans le Sichuan, dans le Shaanxi, et à Chongqing en avril 2017 ; la FTZ (« port franc ») sur l'île de Hainan a été créée en avril 2018; et enfin, ces 6 nouvelles FTZ ont été établies.*

Retour au sommaire ([ici](#))



INDUSTRIE ET NUMERIQUE

Economie numérique : les entreprises chinoises du web ont considérablement augmenté leurs efforts de R&D en 2018

D'après un rapport publié le 28 août 2019 par l'Internet Society of China, un centre de recherche affilié au Ministère de l'Industrie et des Technologies de l'Information (MIIT), les investissements en recherche et développement des 100 principales entreprises chinoises du secteur de l'internet ont atteint 159,9 Mds CNY (20,24 Mds EUR) en 2018, soit une augmentation de 47% par rapport à 2017. En moyenne, ces investissements ont représenté 10% du chiffre d'affaires des entreprises en question. Le rapport précise également que les 100 entreprises concernées ont obtenu 80 000 brevets au cours de cette année.

Tous secteurs confondus, en 2018, la Chine a alloué 2,18% de son PIB, soit 1960 MDS CNY (248 Mds EUR), aux activités de R&D selon le National Bureau of Statistics (NBS). Ce chiffre représente une augmentation de 0,06% par rapport à 2017. D'après le Global Innovation Index (GII) 2019, la Chine est le 19ème pays le plus innovant au monde. D'après la méthodologie de GII, les forces de la Chine se situent dans le domaine de la création de valeur technologique (*knowledge impact* et *knowledge creation* où le pays se classe respectivement 1er et 4ème) tandis que sa principale faiblesse se situe dans le domaine de l'environnement réglementaire (100ème) et de l'enseignement supérieure (94ème).

L'innovation est l'une des principales priorités de la politique économique chinoise. Le treizième plan quinquennal (2016 – 2020) consacre en effet la seconde de ses vingt parties à cette thématique. Cet effort s'inscrit également dans le cadre la stratégie Made in China 2025 visant à renforcer la position de la Chine dans dix secteurs prioritaires, dont les technologies de l'information.

Outre la recherche et l'innovation, l'émergence d'une classe moyenne ayant un accès accru à internet représente l'autre force du secteur en Chine. Selon le South China Morning Post, le taux de pénétration d'internet en Chine est de 60% en 2019 (829 millions d'internautes), un taux faible comparé à des économies développées comme les Etats-Unis, où il atteint 89%. Cela représente un potentiel de croissance important pour des domaines tels que les réseaux sociaux, le e-commerce ou encore les jeux vidéo sur lesquels les deux géants du numérique chinois (Alibaba et Tencent) sont en position de force.

[Voir les indicateurs de la Chine dans le Global Innovation Index 2019](#)

Economie numérique : Shanghai accueille l'édition 2019 de la World Artificial Intelligence Conference (WAIC)

Du 29 au 31 août 2019, la ville de Shanghai accueille la deuxième édition de la World Artificial Intelligence Conference (WAIC). Intitulé « connectivité intelligente, possibilités infinies », l'événement se veut focalisé sur les possibilités ouvertes par l'IA en termes de développement humain qualitatif. En sus de deux sommets (dont l'un a vu Elon Musk, fondateur de Tesla et SpaceX, [dialoguer](#) avec Jack Ma, le fondateur d'Alibaba), 12 forums thématiques (sur l'éducation, les algorithmes intelligents, les puces, la conduite autonomes etc.) et un salon de 15 000 m² ont été organisés.

La même semaine, la CAICT (centre de recherche rattaché au MIIT) et la *China Artificial Intelligence Industry Alliance* ont rendu public un [rapport](#) sur « les politiques publiques et les stratégies en faveur

du développement de l'intelligence artificielle dans le monde ». Les stratégies des principales économies mondiales (Etats-Unis, Union Européenne, Allemagne, Grande-Bretagne et Japon) dans ce domaine y sont analysées. Si elle ne fait pas l'objet d'un chapitre à part, la France est mentionnée à plusieurs reprises : notamment comme membre fondateur du « GIEC de l'intelligence artificielle » et comme pays « attirant activement les centres de recherche en intelligence artificielle des meilleures entreprises technologiques mondiales » (Facebook, Deepmind, Samsung etc.) ; les efforts de rapprochement franco-allemands dans le domaine sont également mentionnés.

Pour rappel, la Chine s'est dotée d'une stratégie détaillée en matière d'IA, publiée le 20 juillet 2017 par le Conseil des affaires de l'État. L'objectif est ambitieux : se hisser au rang de leader mondial et centre de l'innovation mondiale en matière d'IA à l'horizon 2030. L'économie, la société et la défense nationale sont les trois principales sphères d'application de l'IA tels que définies dans ce plan.

Distribution : l'ouverture du premier magasin COTSCO en Chine provoque une marée humaine

Le 27 août, l'ouverture très médiatisée à Shanghai du premier magasin de la chaîne de supermarchés américaine COTSCO, d'une superficie de 14 000 m², a attiré une foule immense : [Caixin](#) évoque entre 10 000 et 20 000 clients. Cette affluence a entraîné une fermeture anticipée du magasin ainsi que l'intervention des forces de l'ordre pour contenir les très nombreux acheteurs. Cette frénésie est remarquable pour le lancement d'une marque américaine dans un contexte de tensions commerciales sino-américaines.

Le modèle de COTSCO repose sur un abonnement annuel dont le prix est fixé à 299 CNY (37,9 EUR) en Chine donnant accès à des produits considérés par les consommateurs comme bon marché, souvent achetés en grande quantité. Selon le [Financial Times](#), la marge brute des produits vendus par le groupe est de 13%, un niveau sensiblement inférieur à ses concurrents qui permet à l'enseigne d'être compétitive sur les prix. Néanmoins, le Financial Times estime que les habitudes de consommation chinoises ne sont pas compatibles avec cette approche. En effet, les clients chinois préfèrent généralement les commerces de proximité et les consommateurs urbains disposent rarement d'assez d'espace de stockage à leur domicile pour entreposer de grandes quantités de produits vendus par lots.

COTSCO est présent en Chine depuis cinq ans sous la forme d'un partenariat avec Alibaba. L'ouverture d'un premier magasin physique s'inscrit dans la logique *online to offline* observée ces dernières années sur le marché chinois de la distribution, qui consiste en un processus d'intégration des points de vente physiques et des plateformes de vente en ligne. Dans cette même optique, Alibaba a lancé en 2015 sa chaîne de supermarchés Hema Fresh, dont l'équivalent au sein du groupe Tencent est 7Fresh. Le commerce physique, hors ligne, comptait encore en Chine pour 85% de la vente au détail fin 2018, ce qui explique la volonté des leaders du e-commerce d'étendre leur emprise vers le commerce physique, en intégrant des solutions innovantes de *smart retail*.

[Lire le rapport de Fung Business Intelligence sur la distribution et le e-commerce en Chine \(mai 2019\)](#)

Retour au sommaire ([ici](#))

DEVELOPPEMENT DURABLE, ENERGIE ET TRANSPORTS

Développement durable : selon *Le Quotidien du Peuple* qui cite le Président XI Jinping, la protection de l'environnement ne doit pas être sacrifiée pour la croissance économique

Le Quotidien du Peuple a publié le 14 août un article confirmant l'importance de la protection de l'environnement dans le contexte de ralentissement économique.

L'article précise que, malgré l'environnement extérieur complexe et la pression du ralentissement économique, la volonté de la Chine pour promouvoir la transition écologique reste inébranlable. Il cite le Président XI Jinping lors des assemblées parlementaires (« Lianhui ») de mars dernier : « Soyons persévérant dans notre objectif stratégique de renforcer la construction de la civilisation écologique. La protection de l'environnement et le développement économique se complètent mutuellement. Il ne faut pas sacrifier l'environnement pour la croissance économique ». L'article rappelle également les efforts continus de la Chine en matière de lutte contre la pollution, de combat contre le changement climatique, d'interdiction d'importation des déchets, d'encouragement du tri des déchets, d'établissement d'un système de parcs nationaux et d'aires protégées, etc.

L'article rappelle finalement les statistiques livrées par le Président exécutif de la *China Association of Policy Science* lors de l'Assemblée annuelle du *China Council for International Cooperation on Environment and Development* (CCICED) à Hangzhou en juin dernier selon lesquelles les activités liées à la transition écologique ont représenté globalement 6 000 Mds RMB (env. 750 Mds EUR) en 2018 et pourraient atteindre 12 000 Mds RMB (1 500 Mds EUR) en 2025.

Développement durable : réunions de travail du Comité d'organisation et du Comité de mise en œuvre pour la CoP15 Biodiversité tenues le 20 août

Le Comité d'organisation et le Comité de mise en œuvre pour la CoP15 de la Convention pour la biodiversité à Kunming fin 2020 (comités établis pendant la réunion de haut niveau présidée par le Vice-Premier ministre M. HAN Zheng en février dernier) ont tenues leurs premières réunions le 20 août à Pékin, sous la présidence respective du Ministre de l'écologie et de l'environnement (MEE) M. LI Ganjie et du Gouverneur de la province du Yunnan (capitale Kunming) M. RUAN Chengfa pour le Comité d'organisation et de M. HUANG Runqiu, Vice-ministre du MEE, pour le Comité de mise en œuvre. Aucun détail sur l'avancement de la préparation de la CoP15 n'a été communiqué au public à l'issue de ces réunions.

Environnement : le Ministère des finances informe que le produit de la taxe générale pour la protection environnementale serait d'env. 2,0 Mds EUR pour les sept premiers mois de 2019

Selon un communiqué du Ministère des finances (MOF), la taxe générale pour la protection environnementale, taxe s'appliquant aux entreprises rejetant des polluants dans l'air, l'eau, produisant des déchets solides ou une pollution sonore, aurait rapporté 16 Mds de CNY (env. 2,0 Mds EUR) entre janvier et juillet 2019, soit une augmentation de près de 70% en glissement annuel. Selon le Ministère des finances et l'Administration d'Etat des taxes, cette taxe incite les entreprises à investir plus dans des moyens de production moins polluants et elle devrait encore évoluer pour devenir encore plus incitative.

Pour mémoire, cette taxe générale pour la protection de l'environnement a remplacé à compter de janvier de 2018 le système précédent de prélèvements mis en œuvre par les différentes autorités environnementales locales. Cette taxe générale s'applique à la plupart des secteurs avec quelques exclusions notables, pour les transports, pour une grande partie de la production agricole, pour les entités transférant leurs déchets vers des lieux d'entreposage ou de traitement conformes aux normes chinoises et pour les usines de traitement des déchets. Parallèlement à l'appréciation de cette nouvelle taxe générale, la loi impose désormais aux entreprises de mesurer leurs différentes émissions polluantes. Lors de la préparation de cette nouvelle taxe en 2017, son produit annuel était estimé à env. 50 Mds de CNY soit trois fois plus que le produit du système précédent de prélèvements par les autorités locales.

Energie : China General Nuclear Power (CGN Power) lève env. 1,6 Mds EUR à la bourse de Shenzhen
China General Nuclear Power (CGN Power) a annoncé avoir levé avec succès env. 12,6 Mds CNY (soit 1,6 Mds EUR) à travers l'introduction de nouvelles A shares (env. 5,05 Mds nouvelles parts à 2,49 CNY l'unité) à la bourse de Shenzhen. Cette levée de fonds sera utilisée pour financer les unités 5 et 6 de la centrale nucléaire de Yangjiang dans la province du Guangdong et les unités 3 et 4 de la centrale nucléaire de Fangchenggang dans la province du Guangxi.

Pour mémoire, le Département du commerce (DoC) américain a formalisé le 14 août dernier l'ajout de CGN Power à sa « liste des entités », obligeant les fournisseurs américains du groupe chinois à solliciter une licence auprès du DoC pour lui exporter, réexporter ou transférer des biens ou technologies.

Développement durable : Exemplarité environnementale dans la construction de la Zone pilote de démonstration du socialisme aux caractéristiques chinoises à Shenzhen

Le Comité central du Parti communiste chinois (PCC) et le Conseil des affaires d'Etat ont publié le 18 août un avis précisant les cinq caractéristiques stratégiques de Shenzhen (Sud de la Chine, ville frontière de Hong-Kong) considérée comme Zone pilote de démonstration du socialisme aux caractéristiques chinoises. Parmi ces caractéristiques figure l'exemplarité en matière de développement durable. Afin de faire de Shenzhen un « modèle de la Belle Chine », un système le plus strict possible de protection environnemental y sera appliqué. Le document souligne en outre l'importance d'établir un nouveau mode d'utilisation et de protection des terres agricoles dans cette municipalité, de démarrer de grands travaux écologiques et d'initier un système d'économie circulaire associant technologies vertes, consommation durable et finance verte pour mettre Shenzhen au premier plan du projet d'intégration régionale de la Grande Baie regroupant neuf villes de la province de Guangdong, Hong Kong et Macao.

Retour au sommaire ([ici](#))

HONG KONG et MACAO

Inflation : L'inflation à Hong Kong reste inchangée à 3,3% au mois de juillet

Selon les données du Département du recensement et des statistiques (C&SD), les prix à la consommation ont augmenté de 3,3% en juillet 2019 en glissement annuel, mais demeurent pratiquement inchangés par rapport à juin 2019. Parmi les différentes composantes de l'IPC, des hausses de prix ont été enregistrées en juillet pour les produits alimentaires à l'exclusion des repas achetés hors domicile (12,8%), le logement (4%), les boissons alcoolisées et le tabac (2,4%), les repas achetés hors domicile (2,2%), le transport (1,9%). Le taux d'inflation s'était établi à 2,4% à Hong Kong en 2018.

PME : HSBC annonce une série de mesures pour aider les petites et moyennes entreprises dans un contexte économique dégradé

HSBC a dévoilé une série de mesures pour aider les petites et moyennes entreprises à faire face aux difficultés actuelles : rabais jusqu'à 20 000 HKD (2300 EUR) sur le paiement des intérêts pour les prêts accordés dans le cadre du Système de garantie de financement des PME et du Système de garantie de prêts aux PME (tous deux garantis par le gouvernement) ; réduction des frais de 1,5% à 0,75% du système de paiement mobile d'HSBC PayMe à partir du 2 septembre jusqu'à la fin de l'année. Les PME représentent plus de 98% des entreprises locales et environ 45% de l'emploi total à Hong Kong.

Commerce : Les exportations de Hong Kong baissent de 5,7% et les importations de 8,7% en juillet sous l'effet de la conjoncture mondiale

Les exportations de Hong Kong ont reculé de 5,7 % à 38,8 Mds EUR (338,6 Mds HKD) au mois de juillet en glissement annuel, tandis que les importations ont chuté de 8,7%, à 42,5 Mds EUR (370,8 Mds HKD). Les importations en provenance de la Chine continentale ont diminué de 4% à 20,5 Mds EUR. (178,2 Mds HKD).

Economie : la croissance de Macao chute à -2,5% au premier semestre 2019 en glissement annuel

La croissance enregistrée par Macao au premier trimestre (-3,2% en glissement annuel) reste dégradée au 2e trimestre (-1,8% en g.a), le bilan du premier semestre s'établissant à -2,5%. Les revenus issus de l'industrie du jeu (69% du PIB de Macao en 2018) sont en baisse de 0,7% au premier semestre et l'investissement (formation brute de capital fixe) diminue de 28,8% à 4,5 Mds EUR.

Le chef de l'exécutif Ho Iat Seng, ancien président de l'Assemblée législative, été élu chef de l'exécutif du 5ème gouvernement de la RAS de Macao dimanche 25 août, avec 392 voix en sa faveur, sur le total de 400 membres de la Commission électorale) prendra ses fonctions le 19 décembre.

Commerce : Les échanges commerciaux de Macao reculent de -1,1% au premier semestre 2019 en g.a.

Alors que le montant total des échanges macanais avait progressé de 17,4% en 2018 à 12,8 Mds USD, ceux-ci ont baissé de 1,1% au premier semestre 2019 en g.a. à 6,1 Mds USD.

Les importations de Macao (87% des échanges) se sont contractées au S1 2019 de -1,7% en g.a. à 5,3 Mds USD, notamment en raison de la baisse des importations en provenance de Chine continentale (1,7 Md USD, -5,8% en g.a.). La France se place au 2e rang des fournisseurs de Macao, avec 517,2 M USD (+19,5%), derrière la Chine.



Les exportations de Macao ont augmenté de 3,3% en g.a. à 799,5 M USD au S1-2019. 66,3% de ces exportations sont à destination de Hong Kong (530 M USD, +9,3% en g.a.) devant la Chine continentale (96,9 M USD, -22,2% en g.a.).

Retour au sommaire ([ici](#))

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du S.E.R. (adresser les demandes à [pekin\[at\]dgtresor.gouv.fr](mailto:pekin[at]dgtresor.gouv.fr)).

Clause de non-responsabilité

Le SER s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.



Auteur : S.E.R. de Pékin et Service Economique de Hong Kong

Adresse : N°60 Tianszulu, Liangmaqiao, 3e quartier diplomatique, district Chaoyang, 100600 BEIJING – PRC, CP 100600

Rédigé par : Hannah Fatton, Zilan Huang, Camille Bortolini, Furui Ren, Antoine Moisson, Pierre Martin, Lianyi Xu, Antoine Bernez, Rodolphe Girault

Revu par : Pierre Martin, Julien Dumond, Jean-Philippe Dufour, Valérie Liang-Champrenault

Responsable de publication : Philippe Bouyoux

